

ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

Formation
éligible au
CPF



VAE - Bilan de compétences

Objectifs

Accompagner le ou la candidat.e dans sa démarche VAE. Aider le ou la candidat.e à construire son dossier de validation VAE (Livret 2). Se préparer à l'entretien avec le jury VAE

Contenus

Atelier méthodologique : expliciter le livret 2, analyser l'expérience acquise au regard des exigences du référentiel du diplôme visé, s'approprier une méthode de description des activités. Entretien expert : identifier et aider au choix des activités à décrire et valoriser dans le livret 2. Rechercher des éléments faisant la « preuve » des acquis Suivi individuel : conseils rédactionnels Atelier de préparation de l'entretien avec le jury VAE

Pré-requis

Avoir une décision de recevabilité positive pour le diplôme visé. Justifier d'au moins 1 an ou 1 607 h d'expérience en rapport direct avec la certification visée ATTENTION : Réforme de la VAE en cours, la démarche est différente selon le diplôme visé et le statut du candidat : <https://vae.gouv.fr/>

Modalités et délais d'accès à la formation

Prendre contact téléphoniquement ou par mail avec la chargée d'accueil - réponse sous 8 jours - entrée dans le dispositif tout au long de l'année

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 16 à 24h
- Nombre d'heures au total : 16 à 24 h

Dates

Du 08/01/2024 au 20/12/2024 à Aurillac

Méthodes pédagogiques

- Ateliers collectifs et/ou individuels / formation en présentielle ou mixte

Modalités d'évaluation

- Entretien avec le jury VAE

Validation

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences Attestation de fin d'accompagnement

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Plan de développement des compétences
- Financement Pôle Emploi

Tarif

75 € de l'heure
Complément sur le tarif : personnalisable en fonction du statut du candidat

Résultat(s)

2023 : 40 % de validation totale, 40 % de validation partielle 100 % de bénéficiaires satisfaits de la prestation

Débouchés et poursuites d'études

Bénéfices professionnels de la VAE :

- être reconnu dans son métier
- sécuriser son parcours professionnel
- faciliter sa mobilité professionnelle
- engager une évolution professionnelle

Informations sur les [débouchés et les métiers](#).

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
Lycée Monnet Mermoz
10 rue du Docteur Chibret
15000 - Aurillac

Contact
Sylvie ISCHARD
04 71 45 49 50
greta-auvergne.agence15@ac-clermont.fr


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉSEAU
greta
AUVERGNE